

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Ramorque de travail	E H R S A M	A L 1 3 S	CH 9222 34

Constructeur EHR SAM AG, Sicherheits- und Leitertechnik, 8320 Wädenswil
 Identification sur la plaque du constructeur "AL 13 S"
devant le No. du châssis -
 Plaque constructeur à gauche, latéralement sur cadre de fixation d'échelle
 Numéro du châssis en haut sur le timon ou à l'avant à gauche en haut sur la traverse
 Importateur principal -
 Véhicule homologué 85,5857

Châssis
 Nombre d'essieux 1 Nombre de roues 2 Suspension - Direction -
 Frein de service aucun; câbles ou chaînes de sécurité obligatoires

Frein d'arrêt mécanique, tambours

Carrosserie échelle

Dimensions *)	intérieur		extérieur	
	av	ar	av	ar
Longueur				5890
Largeur				1770
Hauteur				1900
Porte à faux	av		av	3330
	ar		ar	2550
Empattement	av		ar	1590
	Distance anneau axe	av	ar	3330
Distance pivot			axe ar	

Poids	avant		arrière		total
	35		615		
Poids à vide					650
Charge utile					
Poids total					
Poids garantis	39		700		700
Pneus			5.60 - 15		
Pty / bar			4 / 2,3		
Charge			940		
pour Vmax			100		
Vitesse maximale selon constructeur					80
Vitesse maximale selon tenue route					80

Moteur de travail
 Marque _____ Type _____
 Brut _____ à l/min _____
 Silencieux _____
 Mesure des gaz _____
 Déparasitage _____

Equipement
 Feux rouges ULO CH 1 113304
 Feux stop ULO CH 1 113304
 Clignoteurs ar ULO CH 1 113304
 Catadioptres av I (E)
 lat. I (E)
 ar III (E)
 Feux de gabant av ULO CH 1 050301
 lat. _____
 ar R (E)
 ar vers l'av _____
 Eclairage plaque _____
 Caie _____

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	<u>Remorque de travail</u>	Poids à vide	<u>650</u>
Marque et type	<u>E H R S A M AL 13 S</u>	Charge utile	<u>-</u>
FR-No CH	<u>9222 34</u>	Poids total	<u>650</u>
Carrosserie	<u>échelle</u>		

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

*) Dimensions : longueur variable, de 5880 à 6580 mm (livrable avec diverses longueurs de timon)

Inscription dans le permis de circulation:

- 137 - Signalisation jaune/noire: partie latérale et arrière de l'extrémité d'échelle, en outre signal;
- 140 - Les béquilles doivent être rentrées et assurées solidement avant la course;
- 141 - Assurer : l'échelle doit être rentrée et assurée mécaniquement;
- 222 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix: (longueur vhc < 6000 mm)
- 231 - Véhicule tracteur obligatoire, au choix: (longueur vhc > 6000 mm)
- 223 - Le poids de l'ensemble ou la charge remorquée, indiqué dans le permis de circulation du véhicule tracteur, ne doit pas être dépassé.

Lieu et date de l'homologation: Wädenswil, 4.2.36
Ta(22)/lin

Remplace FH CH

Service fédéral d'homologation